

# Réduction des produits phytosanitaires dans le Boiron de Morges (AGRIDEA)

No 33



## Origine du projet

- Projet initié par divers partenaires (Services de l'Etat, Prométerre, agriculteurs de la région, communes, AGRIDEA, etc.). Démarrage en 2005.
- "Projet-pilote" du programme de réduction des polluants d'origine agricole de la Confédération (art 62a LEaux).
- Il s'agit du premier projet de ce type en Suisse visant une réduction des produits phytosanitaires dans les eaux de surfaces.

## Objectifs du projet

- L'ensemble des mesures prises doit diminuer globalement la contamination par les produits phytosanitaires dans le cours d'eau.
- Cette diminution va se traduire par une baisse du nombre de substances détectées ainsi que de leurs concentrations dans les eaux.
- Les effets de cette diminution devraient être perceptibles sur la qualité biologique du cours d'eau (nombre et biodiversité d'organismes).

## Acteurs impliqués

- Agriculteurs du bassin versant
- Service des eaux, sols et assainissement (SESA, VD)
- Service de l'agriculture (SAGR, VD)
- Prométerre
- AGRIDEA Lausanne
- Services de la Confédération (OFAG, OFEV,)
- Communes du bassin versant
- Préfecture de la région de Morges

## Rôles de la vulgarisation

- Encadrement technique et formation continue des agriculteurs
- Gestion opérationnelle et administrative du projet (contrats, contrôles, etc.)
- Appui aux services de l'Etat (Canton, Confédération)
- Promotion du projet

## Résultats

- En 3 ans, environ cinquante agriculteurs ont adhéré au projet et se sont engagés à appliquer diverses mesures.
- Ces engagements portent sur 536 ha (333 parcelles) représentant env. 30% de la SAU du bassin-versant.
- L'état du cours d'eau s'améliore. La qualité biologique, qui intègre l'ensemble des fluctuations des paramètres du milieu, indique clairement une amélioration dans la partie amont mais reflète toujours un déficit dans la partie aval du cours d'eau.

## Perspectives d'avenir

- Les mesures qui continueront à être prises sur le terrain durant les années à venir seront décisives pour l'atteinte des objectifs fixés.
- Les conventions signées avec les agriculteurs seront reconduites dans 3 ans après évaluation du projet.
- Un projet du même type est en cours à Genève et d'autres sont en discussion.

<b>Contacts</b>	<b>Joseph Mastrullo</b> MandaTerre Av. des Sports 48 1400 Yverdon-les-Bains Tél. : +41 (24) 423 4489 <a href="mailto:j.mastrullo@prometerre.ch">j.mastrullo@prometerre.ch</a> <a href="http://www.prometerre.ch">www.prometerre.ch</a>	<b>Anne-Laure Vanolli</b> Service de l'agriculture rue Caroline 11 1014 Lausanne Tél. : +41 (21) 316 6209 <a href="mailto:anne-laure.vanolli@vd.ch">anne-laure.vanolli@vd.ch</a> <a href="http://www.dec.vd.ch/sagr">www.dec.vd.ch/sagr</a>	<b>Raymond Vallier</b> Service des eaux, sols et assainissement (SESA) 1014 Lausanne Tel +41 (21) 316 75 64 <a href="mailto:Raymond.vallier@vd.ch">Raymond.vallier@vd.ch</a> <a href="http://www.dse.vd.ch/eaux">www.dse.vd.ch/eaux</a>	<b>Pierre Julien</b> AGRIDEA Cp 128 1000 Lausanne 6 Tél. : +41 (78) 886 9004 <a href="mailto:Pierre.julien@agridea.ch">Pierre.julien@agridea.ch</a> <a href="http://www.agridea.ch">www.agridea.ch</a>
-----------------	--	---	--	--